

Décembre
2016

REFERENCE

L'actualité de l'offre Alcyon



MATÉRIEL | P.25

INTÉGRER LA
PHYSIOTHÉRAPIE
À SA PRATIQUE

SERVICES | P.41

INVENTAIRES :
ÇA PEUT ÊTRE FACILE !
FORUM DU
DÉVELOPPEMENT

DOSSIER | P. 46

SPÉCIAL
MAMMITES

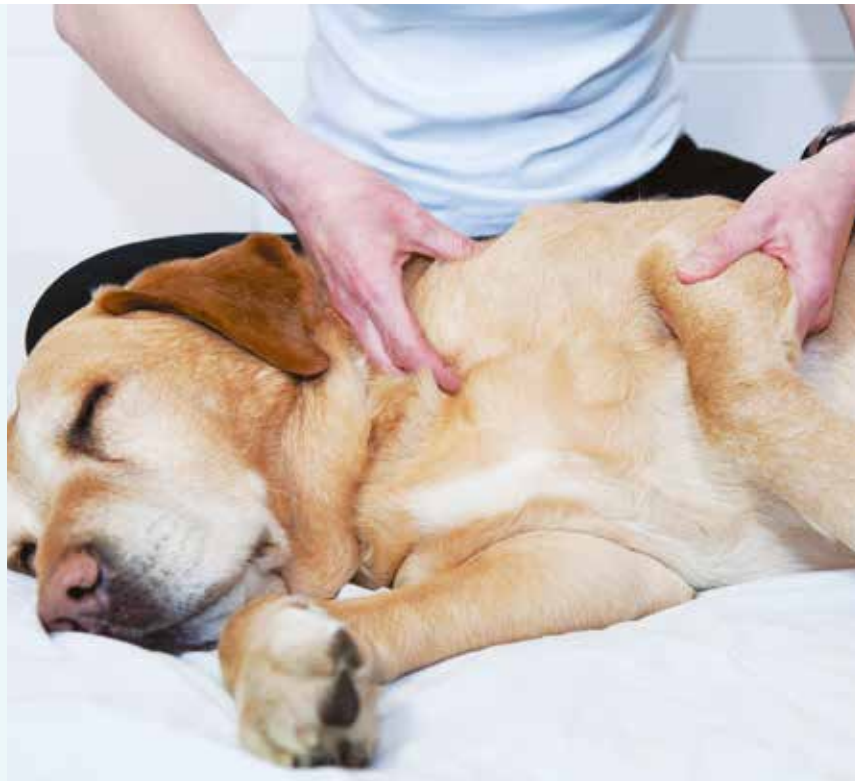
ALCYON

Vous êtes dans chacune de nos décisions



Valérie GUIGARDET
DMV

Diplômée de l'ENVL 1994
Spécialisation physio-
thérapie et rééducation
fonctionnelle (CCRP de
l'université du Tennessee)
Responsable Centre
VETOKINESIS



Intégrer la physiothérapie à sa pratique

La physiothérapie vétérinaire suscite un intérêt croissant au sein de notre profession comme chez nos clients. En médecine humaine la kinésithérapie, qui a grandement fait ses preuves, fait partie des soins courants. Alors pourquoi ne pas la démocratiser dans notre profession ?

En effet, si certaines pathologies lourdes nécessitent un plateau technique complet, un grand nombre d'entre elles pourront assez facilement, et avec peu d'investissements, être gérées en clientèle courante.

Il serait dommage de ne pas intégrer des consignes, gestes et techniques simples pour optimiser la récupération post-opératoire en orthopédie ou en neurologie, gage de satisfaction tant pour le chirurgien que pour le propriétaire.

De même, chez l'animal âgé, sédentaire ou en surpoids (voire les trois !), pourquoi ne pas proposer des soins complémentaires ou alternatifs à notre prise en charge quotidienne ?

La physiothérapie permettra de répondre à l'attente des maîtres soucieux du bien-être ou du mieux-être de leur animal, en attente

d'un réel accompagnement qui ne se borne pas à une simple chimiothérapie.

Cependant se pose rapidement la question pour le vétérinaire et son équipe de la mise en place de l'offre au sein de sa structure. Voici quelques éléments qui pourront aider ceux qui commencent à envisager de tels soins à y voir plus clair...

SENSIBILISATION ET MOTIVATION DE L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE

Tout d'abord, l'envie de réaliser des soins de physiothérapie doit être un **projet et une réflexion communs** à l'ensemble de l'équipe. En effet, très souvent, la physiothérapie doit pouvoir être conseillée aussi bien par l'ASV que par le ou les vétérinaires de la clinique. Il est important pour qu'une activité soit connue, reconnue et si possible amortie dans



le cas d'investissements matériels, que l'ensemble de la structure adhère à l'idée !

D'où la nécessité, avant toute chose, que l'ensemble des acteurs, ASV et associés, connaissent un minimum cette discipline. Des journées de découverte de la physiothérapie sont alors fortement souhaitables (proposées à ce jour, par exemple, par les organismes de formation tels l'AFVAC ou les formations « initiation à la physiothérapie » VETOKINESIS).

Une fois l'ensemble des intervenants de la structure sensibilisés, il va falloir les motiver.

La motivation peut être différente pour chaque personne ou structure, mais il est important de sentir qu'*in fine*, la mise en place de l'offre de physiothérapie apporte un bénéfice perçu sur trois pôles : animal/client/clinique.

- L'intérêt pour les animaux qui nous sont confiés en soins paraît assez évident. De nombreuses études sur les différentes thérapies ainsi qu'une formation pourront vous aider à comprendre les bienfaits et bases scientifiques de la physiothérapie, mais ce sont aussi et surtout les retours de vos clients qui finiront de vous convaincre.

- L'intérêt pour le client est évident : répondre à son désir d'améliorer la prise en charge et bien souvent la récupération ou le confort de son animal. Si la motivation ou la demande n'émane pas directement du client, il incombe à la structure de bien communiquer, pour que celui-ci adhère à ces soins.



Photo 1 : des journées d'initiation à la physiothérapie pourront aider à sensibiliser et impliquer toute l'équipe de la clinique

- L'intérêt pour la structure peut être soit direct, en termes de retombées financières, soit indirect, en termes d'image (satisfaction de la clientèle, proposition de services différents des autres structures, prise en charge complète de l'animal sur le post opératoire).

FORMATIONS

L'offre de formation en France est assez vaste et permettra à chacun de trouver la formule qui lui correspond, de la formation ponctuelle lors de congrès ou journées (AFVAC, FRANCE VET) à la formation longue (Diplôme d'École à Alfort sur deux ans - AVETAO sur 1 an), en passant par des formations intensives (VETOKINESIS, sur une semaine) ou personnalisées (formation VETOKINESIS individuelle ou d'Equipe) (photo 1)*.

Des formations étrangères sont également envisageables (CCRP de l'Université du Tennessee sur une semaine précédée d'e-learning).

ORGANISATION DES SOINS

Si certains actes de physiothérapie peuvent être délégués aux ASV tels que l'hydrothérapie par exemple (cf « Dossier technique : pratique de la physiothérapie et rééducation fonctionnelle vétérinaire » disponible sur le site de l'Ordre Vétérinaire), il reste de la mission du vétérinaire d'établir le protocole de soins et de le faire évoluer. Certains vétérinaires voudront ou pourront réaliser l'ensemble des soins, d'autres préféreront déléguer un maximum à leurs ASV.

L'animal sera donc nécessairement vu par le vétérinaire au cours d'une consultation dédiée de physiothérapie.

Nous vous conseillons vivement de réaliser cette consultation indépendamment des autres actes vétérinaires afin de pouvoir la réaliser sereinement. En effet, ce n'est pas le jour où vous rendez votre chien opéré que vous pourrez communiquer efficacement ni réaliser l'ensemble des examens/mesures appropriés.

Pourquoi ne pas proposer à sa clientèle, après une chirurgie orthopédique par exemple, de voir l'animal en **consultation de physiothérapie 3 à 5 jours après celle-ci** pour mettre en place un suivi de rééducation fonctionnelle ?



Photo 2 : hydrothérapie

L'idéal pour ce suivi est de voir l'animal plusieurs fois par semaine. Ce protocole sera bien évidemment à adapter aux possibilités du client, mais aussi à l'évolution de l'animal ou à la chronicité de sa pathologie. Vous pourrez aussi proposer des séances plus espacées qui seront plus du « coaching » des soins à réaliser à la maison par le propriétaire...

La réalisation d'une séance doit se faire dans un endroit calme. Il est important d'avoir un animal détendu et qui revienne à ses séances sans réticence. En effet, les soins de physiothérapie nécessitent un animal qui coopère aussi bien pour les exercices passifs (flexion, extension, stretching, massages) que pour le travail actif (photo 2) (hydrothérapie, passage de cavalettis, travail sur planche ou ballons, parcours proprioceptif, etc.). De plus, le propriétaire acceptera beaucoup plus facilement de prolonger les soins dans le temps si son animal vient avec plaisir, ou au moins sans trop d'appréhension.

* Liste non exhaustive

Un tapis épais et confortable (Petmats ou tapis de gymnastique) permettra d'effectuer un certain nombre de soins au sol afin de moins stresser l'animal.

L'abord de l'animal doit se faire, encore plus que dans les actes courants de médecine vétérinaire, dans le calme et la confiance, et ce pour les mêmes raisons que précédemment.

Compter en moyenne 45 minutes pour une séance de soin assez complète. Bien entendu, ce temps sera variable selon les thérapies et soins proposés et vous pourrez très bien décider de ne proposer qu'un seul soin (par exemple : massage de confort pour chien âgé qui ne durera probablement pas plus de 30 mn).

THÉRAPIES PROPOSÉES

Dans l'absolu, la physiothérapie peut être pratiquée avec très peu d'investissements (photo 3) : des compresses froid/chaud pour la cryo et thermothérapie, des planches, ballons, cavalettis, de l'huile de massage et vos mains !



Photo 3 : quelques exercices simples et nécessitant peu de matériel pourront être très utiles. Ici travail proprioceptif sur ballon et sur planche (travail de l'équilibre, de la coordination et renforcement de la musculature profonde)

L'électrothérapie à visée antalgique ou permettant de conserver ou gagner de la masse musculaire peut

également compléter à moindre coût votre offre de soins. Rien qu'avec ces petits investissements, de nombreux animaux pourront être aidés aussi bien en post opératoire (rupture du ligament croisé antérieur, hernie discale, instabilité rotulienne, résection tête et col du fémur) que sur les pathologies chroniques ou dégénératives (arthrose, myélopathie dégénérative, syndrome queue de cheval, etc.)



Photo 4 : les thérapies plus onéreuses telles que l'hydrothérapie ou la laserthérapie, même si elles apportent une réelle plus-value en termes de résultats ou de notoriété, ne sont pas indispensables pour proposer des soins dans sa structure

Pourront bien évidemment s'ajouter d'autres thérapies plus onéreuses comme le laser (photo 4) ou les ondes de choc pour mieux gérer certaines pathologies douloureuses ou inflammatoires.

Le matériel d'hydrothérapie nécessite quant à lui un investissement assez lourd (20 à 35 000 € pour tapis immergé). Il présente de nombreux avantages, du fait d'un vrai travail du schéma locomoteur avec un appui au sol, tout en bénéficiant des avantages de l'eau (réduction du poids apparent et allègement articulaire, renforcement du travail musculaire). Cet investissement, certes important, présente l'avantage de jouir d'une forte notoriété, d'une grande efficacité au niveau de l'amélioration de la mobilité et de la condition physique, et peut être délégué à son ASV, contrairement à de nombreuses manipulations physiques plus techniques...

Mais ces investissements lourds ne doivent pas être vus comme le passage obligatoire pour proposer des soins. De nombreuses

structures pourront se mettre à la physiothérapie avec un équipement moindre, en gérant une partie des animaux et en référant certains cas dans une structure possédant un plateau plus complet.

VALORISATION DES INVESTISSEMENTS

Quel que soit le niveau d'investissement choisi, se pose le problème de la valorisation et de la rentabilisation de ces équipements, mais aussi du temps passé avec ses clients, comme du temps et du coût pour se former.

Et lorsque la physiothérapie est pratiquée avec peu d'investissements, se pose alors la question de la facturation des actes qui peut paraître plus difficile.

Le vétérinaire aura parfois du mal à demander des honoraires proportionnels au temps passé en conseil, coaching ou petits exercices basiques. Cependant, pour que ce service puisse être proposé de façon pérenne au sein de la structure, il sera important de facturer ces soins. D'où l'importance d'outils de communication à destination du client. Il est utile de remettre à l'issue de chaque séance à son client des documents tels ordonnance avec prescription de soins à réaliser à la maison, fiche d'évaluation de la douleur/ mobilité par exemple.

Il sera également plus facile de facturer la consultation initiale ainsi que les soins, si ceux ci sont réalisés sur rendez vous dans un temps complètement indépendant du reste des consultations.

La physiothérapie doit pouvoir être proposée dans l'ensemble de nos structures vétérinaires à plus ou moins grande échelle. Proposer ces soins répond à une attente d'une partie de notre clientèle soucieuse d'offrir le meilleur pour son animal, tant en termes de récupération que de bien-être.

Crédit photo : Valérie Guigardet